

E19-5

F

PREFECTURE DE LA DROME

à décoller  
lors de la cession  
de la destination du véhicule

N° IMMATRICULATION (A) 3154 VK 26

26/001/TERML1/OP03/P467

NOM (C) Prénoms (D)  
NOM d'usage

DATE

DATE DE 1<sup>re</sup> MISE  
EN CIRCULATION (B)

98

30/09/98

DOMICILE (E)  
COMMUNE

204

GEN

TRA

N° dans la SÉRIE du TYPE (G)

SLV8T

CARROSSERIE

EN

SLV8T

PUISS.

Pl. ass.

LARG.

SURE

1691

POIDS T.C.

POIDS à vide

POIDS T.R.

16

002

2M50 11M9

DATE

6T000

et

4T060

27T000

Br. (dBA)

Rég. mot. (ltr/mn)

N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT

95 1875

NEUF

DROITS PAYÉS SUR ETAT

TAXE RÉGION

TAXE PARAFISC.

279,00 F

TOTAL

279,00 F

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 117-1 à R. 122 du Code de la Route)



Par obligation du Préfet  
L'Attaché Principal, Chef de Bureau  
Le Préfet